

RAISONS D'AGIR

*La chronique d'Hugues Puel **

SITUATIONS ET CONVICTIONS

Les raisons d'agir s'inscrivent dans les situations, très changeantes en ce début de siècle. Évoquons quelques-uns de ces changements avant de revenir aux raisons d'agir elles-mêmes, c'est-à-dire aux convictions, et à leurs fondements en philosophie politique.

Les USA et l'accaparement des biens du monde

« Le mode de vie de notre pays n'est pas négociable », tel est le refrain entendu de la bouche de plusieurs responsables de la première puissance mondiale. Cela justifie le refus de signer les accords de Kyoto, comme la politique du dollar faible et l'énorme déficit de la balance commerciale avec ce curieux contrat implicite avec la Chine (1). Face à l'Europe, la négociation prend la forme de bras de fer sur des dossiers particulièrement sensibles comme celui de la compétition entre Boeing et Airbus, ou entre le GPS et le système Galileo (2). Face à la Russie, comme face aux pays musulmans, les pressions s'exercent sur les pays environnants pour leur faire adopter un régime plus démocratique.

La société aux États-Unis est étonnamment vivante et contrastée. Elle est capable d'absorber, grâce à son dynamisme économique, des centaines de milliers d'immigrants, mais elle est de plus en plus inégalitaire. La vie des associations et des ONG y est particulièrement dynamique, mais certains observateurs s'inquiètent de la qualité démocratique de sa vie politique (3). Ce n'est pas d'aujourd'hui que le meilleur et le pire se côtoient dans la

société états-unienne. De son côté, le Royaume-Uni illustre les succès du capitalisme à l'anglo-saxonne, avec sa politique de flexibilité de l'emploi et de faible chômage, grâce à laquelle Tony Blair a permis au Parti travailliste de remporter une troisième victoire électorale de suite, en dépit de l'impopularité de l'engagement britannique dans la seconde guerre d'Irak.

George W. Bush a-t-il changé de politique avec son deuxième mandat et opté pour plus de pragmatisme ? Les Européens sont loin de le penser (4), mais sont en fait divisés sur la réponse. Ce ne sont pas les débats inopportuns, parce que prématurés (5) et interférant avec le référendum français sur la place de la Turquie en Europe qui aident à l'élaboration d'un consensus européen. Le magnifique projet européen, innovation géopolitique la plus audacieuse du siècle précédent, menace ruine par inconscience d'une partie des élites françaises et ramène à la logique de l'affrontement des empires, schéma historique éculé et dont on connaît les effets. Pourtant n'est-ce pas cela qui se joue avec la politique de Bush et le réveil de la Chine ?

* *Économiste, administrateur de l'association Economie & Humanisme*

(1) « Tu finances mon déficit en achetant des bons du Trésor américain et je t'achète tes marchandises. »

(2) **J.-P. Poncelet** « Le système Galileo : L'Europe se saborde » *Le Monde*, 11 janvier 2005.

(3) Le philosophe américain qui vient de publier un ouvrage intitulé *Tragi-comique Amérique* déclare que « tout le suc démocratique est en train d'y être aspiré par les dogmes » (*Le Monde des livres*, 22 avril 2005).

(4) Question posée et remarquablement éclaircie par **P. Hassner** dans *Le Monde* du 2 février 2005.

(5) Même s'il faudra bien un jour débattre de la question des frontières de l'Europe.



Le rapport ami-ennemi comme structurant la société internationale cherche à se dépasser dans le projet européen. Il reprend pleine vigueur dans les considérations géopolitiques et l'étalement de conflits idéologiques sur la nature des rapports entre les nations, les peuples et la société internationale (6). On se demande si la deuxième guerre d'Irak vise à prendre le contrôle des ressources pétrolières du Moyen Orient pour empêcher la Chine d'y dominer en vue de satisfaire les besoins de sa vigoureuse croissance. Dans le même sens, on s'interroge sur la force de l'intérêt américain pour la démocratisation des pays qui faisaient partie de l'URSS au temps de la guerre froide, comme l'Ukraine et la Kirghizie en ont donné récemment le spectacle, ainsi que sur le rôle joué par l'État d'Israël.

Ce tour du monde est loin d'être complet. Il faudrait évoquer une puissance qui monte, l'Iran. Étant donné sa taille et la vigueur de son nationalisme, et malgré sa signature du traité de non-prolifération des armes atomiques, elle finira par posséder une arme atomique au même titre que le Pakistan et l'Inde, sans parler de la Corée du Nord, d'Israël et de tous ceux à qui leur niveau de développement technique permet d'y accéder quand ils le voudront (7). Il faudrait parler du décollage en Asie avec des contrastes frappants de pays qui sont en train de manquer le train de la croissance (8), tandis que d'autres s'insèrent avec aisance et un grand pragmatisme dans le marché international du travail. Il faudrait évoquer l'Amérique Latine avec le dynamisme du Brésil et son influence sur l'ensemble du continent. La question est de savoir si la conquête nécessaire d'une certaine puissance sera mise au service d'un développement humain partagé ou se déchaînera en formes nouvelles de domination. Il faudrait enfin parler de l'Afrique et de la profonde crise politique qu'elle traverse, notamment dans sa partie la plus riche en ressources naturelles, la Côte d'Ivoire et le Congo-Kinshasa.

Les convictions politiques

Les raisons d'agir s'inscrivent dans les situations, mais aussi dans les convictions, non sans ambiguïté cependant. Les débats de philosophie politique en cours dans les grandes Universités occidentales éclairent l'arrière-fond des raisons d'agir. Justine Lacroix nous propose une présentation générale des philosophies actuelles qui tentent d'expliquer les positions différentes prises dans l'espace public. Son ouvrage mérite attention (9).

« Tout consensus sur la vie bonne au sein d'une société donnée relève plus souvent de la coercition que de la raison », écrit-elle (p.12). Pour lutter contre cet état de fait, s'impose la recherche d'une coexistence entre plusieurs conceptions du bien. Par le fait même, on y affirme un des principes de base du libéralisme politique. C'est la reconnaissance, grâce au pluralisme, d'un principe de liberté qui est à la base de toute raison d'agir. Le défi à relever est donc de penser les sociétés comme des organisations à la fois rationnelles et pluralistes.

Au niveau de la société internationale, c'est renoncer au principe du rapport ami-ennemi comme relation structurante, et donc chercher à passer de la situation de l'affrontement des empires à celle de la post-nationalité. C'est ce qui se passe tant au niveau européen qu'à l'échelle du monde. Comment les sociétés particulières européennes peuvent-elles aborder la situation post-nationale que déterminent les mouvements de la mondialisation ?

(6) « L'émergence de la Chine perturbe les équilibres mondiaux » titre *Le Monde* du 25 avril 2005.

(7) Ce qui amène à poser la question dans les termes mêmes du journaliste du *Boston Globe*, **Drake Bennett**, « Faut-il encourager la prolifération nucléaire » (*Courrier international*, n° 754, 14-20 avril 2005). Sa réponse positive à cette question s'argumente à partir de la montée de responsabilité qui correspond à ce surcroît de puissance ; ce qui fait sans doute coïncider trop vite la situation et la conviction.

(8) Les Philippines, l'Indonésie, le Cambodge.

(9) **J. Lacroix**, *L'Europe en procès. Quel patriotisme au-delà des nationalismes ?* Le Cerf, « Humanités », Paris, 2004.

Libéraux et communautariens

Éclairent cette question les débats de la philosophie politique américaine depuis les années 1970, grâce à l'apport des communautariens (10). Face au libéralisme politique, ceux-ci sont convaincus qu'un accord sur les valeurs formelles, la moralité froide d'un principe de justice, ne suffit pas pour fonder un accord général ; il faut d'autres présupposés pour créer un vivre ensemble : une moralité chaude puisée dans les passions et dans le passé.

Sans doute que l'adhésion des peuples à leurs institutions politiques est plus contingente et moins rationnelle que les libéraux ne le croient. Mais comment comprendre cette position communautarienne et transposer ce vocabulaire ? En Angleterre, on parlerait plutôt de mouvance nationale civique et en France de courant national républicain. Les principes universels sont inaptes à fixer une identité politique commune. Cette opposition entre les principes constitutionnels et l'identification émotionnelle à sa communauté politique est à l'œuvre partout, y compris dans le débat sur le référendum européen.

Jean-Marc Ferry propose d'ajouter un troisième terme à l'opposition entre communautarisme et libéralisme, le républicanisme, en distinguant un républicanisme national hérité de Jean-Jacques Rousseau, pour qui la volonté générale s'exprime dans le cadre du particularisme national, et un républicanisme cosmopolitique se réclamant d'Emmanuel Kant, qui se réfère à une communauté humaine universelle (11).

Peut-on dépasser la nation ?

Le lien entre l'idée démocratique et l'idée nationale n'est pas essentiel. Il est seulement conjoncturel. Si Ernest Renan, dans

son texte fameux (12), refuse toute connotation ethniciste ou belliciste à l'idée de nation, il n'accepte pas pour autant une conception artificialiste ou constitutionnaliste. Mais il est possible de dissocier la communauté historique d'appartenance et une communauté politique démocratique telle que définie dans son œuvre par Habermas. Les nations et les nationalismes y sont vus comme des phénomènes récents, dus à l'industrialisation, au capitalisme, à la bureaucratie, à la communication de masse et à la sécularisation. Habermas distingue en effet l'idéal démocratique d'avec la nation dite historique. Cela lui paraît logique avec le principe d'autonomie démocratique fondée sur l'idée de souveraineté du peuple (13). Ainsi se justifie une position post-nationaliste.

En France, tout un courant de nationalisme républicain de gauche rejette cette conception en affirmant un principe politique de congruence entre l'unité nationale et l'unité politique, inspiré par le désir d'agir ensemble, en valorisant un héritage reçu de façon indivise. Paul Thibaud illustre ce courant, qui a d'autres représentants en France, comme Régis Debray, Max Gallo ou Emmanuel Todd (14). La *Discussion* entre Jean-Marc Ferry et Paul Thibaud reflète parfaitement cette position face à celle du patriotisme constitutionnel. Mais celui-ci réplique que l'unité politique d'une communauté peut être générée par l'activité démocratique. La construction d'un projet commun est plus décisive qu'un passé ethnique commun. L'Europe n'est pas une nation, mais peut

(10) Cf. **M. Sandel**, « La république procédurale et le moi désengagé », dans l'ouvrage collectif, *Libéraux et communautariens*, Paris PUF, 1997.

(11) **J.-M. Ferry**, *La question de l'Etat européen*, Paris, Gallimard, 2000.

(12) **E. Renan**, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris Press-Pocket, 1992.

(13) **J. Habermas**, *Ecrits politiques*, Paris, Le Cerf, 1990.

(14) **J.-M. Ferry** et **P. Thibaud**, *Discussion sur l'Europe*, Paris Calmann-Lévy, 1992.



être démocratique. On le voit dans l'évolution de la construction européenne elle-même : lutte contre les discriminations, mesures d'inspiration écologique...

Si l'on compare, sur le plan éthique, la thèse du patriotisme constitutionnel et celle du nationalisme souverainiste, la supériorité de la première sur la seconde est évidente. Celle-ci, en effet, fait appel à une morale du groupe, ce que le spécialiste canadien de la théorie du développement du jugement moral, Lawrence Kohlberg, appelle une morale conventionnelle (15). Dans cette psychologie morale, l'individu perçoit comme bonne l'action qui satisfait aux attentes de son milieu, indépendamment des autres conséquences, dans un conformisme aux valeurs d'un groupe particulier ; il ne fait pas appel à une morale de la conscience, laquelle fonde la participation à un projet collectif sur un engagement personnel, dans une morale post-conventionnelle qui révèle l'autonomie de la personne quant aux principes moraux. Ainsi le principe de nationalité manque-t-il de substance éthique face au principe démocratique.

Trois fausses échappatoires

Selon Justine Lacroix, il y a trois fausses échappatoires à cette opposition entre le national souverainisme et le patriotisme constitutionnel : le nationalisme libéral, le patriotisme civique et le communautarisme cosmopolite. Pour le nationalisme libéral, l'appartenance à la nation est élective. On peut quitter et chercher une nouvelle affiliation et, si le droit à l'immigration est affirmé, ses motivations correspondent peu aux réalités de la majorité des migrants quittant leur terre sous la contrainte de la nécessité. La thèse du patriotisme civique tente de dissocier le patriotisme et le nationalisme. À la différence du patriotisme constitutionnel d'Habermas, elle donne un rôle fondamental aux passions et au passé et se retrouve

donc complice de la logique d'exclusion du nationalisme. La thèse du communautarisme cosmopolitique en demande trop aux institutions internationales.

Qu'en tirer pour les convictions européennes ? Premièrement, la vision d'une Europe puissance est ambiguë : elle est nécessaire, s'il s'agit de renforcer ses moyens d'intervention, mais elle doit éviter d'en revenir à la vision de la structuration de la société internationale par le rapport amiennemi. Sans aller jusqu'à un fédéralisme européen, la formule que Jacques Delors a lancée en 1993 (« fédération d'États-nations ») apparaît pertinente, avec tout ce qu'elle laisse d'inachevé, dans un projet fondé sur des procédures démocratiques et la recherche du consensus et du compromis (16). Deuxièmement, le projet européen a déjà su développer ses propres symboles : un drapeau, un hymne, la fête du 9 mai, des Pères fondateurs. Il intègre donc l'élément affectif que mettent à juste titre en avant les défenseurs du nationalisme souverainiste. Troisièmement, la démarche européenne pourrait s'inspirer du travail de critique fait par le peuple allemand pour se réconcilier avec le monde ; ce que Paul Ricoeur a remarquablement synthétisé avec ces trois modèles de rapport entre les peuples : le modèle de la traduction, le modèle de l'échange des mémoires et le modèle du pardon (17). Notre mémoire n'est-elle pas traversée par les souvenirs des génocides du XX^{ème} siècle, par des faits scandaleux liés à l'histoire coloniale ? L'importance du pardon dans les rapports internationaux est un problème politique majeur pour que puissent se tisser entre les États-nations non plus des relations d'affrontement et de guerre, mais des projets communs orientés vers la paix.

Hugues Puel

(15) Voir l'ouvrage collectif québécois *L'éthique professionnelle*, « Cahiers de recherche éthique » n° 13, p. 76-77.

(16) **J. Delors**, *Mémoires*, Paris, Plon, 2004.

(17) **P. Ricoeur**, *Imaginer l'Europe*, Paris, Le Cerf, p. 107-116.